

BAREME D'HONORAIRES AU 01 JANVIER 2025



AJC IMMOBILIER

Siège social : 145 Avenue de la justice de Castelnaud, 34090 Montpellier

Carte pro n° 3402 2016 000 008 598

Tél : 04 67 52 33 06 Email : agence.ajc@wanadoo.fr

Barème honoraires pour transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 100 000 €	8.33% HT	10 % TTC
De 101 000 à 150 000 €	7.5% HT	9 % TTC
De 151 000 à 200 000 €	6.67% HT	8 % TTC
De 201 000 à 300 000 €	5.83% HT	7 % TTC
De 301 000 à 400 000 €	5% HT	6 % TTC
De 421 000 à 489 000 €	4.58% HT	5.5 % TTC
Plus de 490 000€	4.16% HT	5 % TTC
Garage ou parking	2 500 € HT	3 000 € TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

BAREME D'HONORAIRES AU 01 JANVIER 2025



AJC IMMOBILIER

Siège social : 145 Avenue de la justice de Castelnaud, 34090 Montpellier

Carte pro n° 3402 2016 000 008 598

Tél : 04 67 52 33 06 Email : agence.ajc@wanadoo.fr

Barème honoraires pour location :

	à charge du bailleur	à charge du locataire
Constitution du dossier	10 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Etat des lieux	10 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

Notre service de location :

- Nous nous occupons de réceptionner les dossiers des potentiels locataires.
- Nous effectuons les visites à votre place.
- Nous rédigeons le bail ainsi que les cautions.
- Nous effectuons les états des lieux d'entrées et de sorties.